



VILLE DE
HAYANGE

LA LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 09 JUIN 2023 A 19H30
établi conformément aux dispositions
de l'article L 2121.25 du Code Général
des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire :

01 ⇨ Désignation d'un secrétaire de séance : Désigne, avec 31 voix Pour, Mme. Deiss Murielle comme secrétaire de séance.

02 ⇨ Election des 9 suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023 : Après avoir déterminé le quotient électoral, il a été attribué les sièges suivants :

- 1° M. Sy Phan SONG-SON de la liste : Ensemble, continuons pour Hayange
- 2° Mme Marie-France ROVELLO de la liste : Ensemble, continuons pour Hayange
- 3° M. Sébastien BLEHS de la liste : Ensemble, continuons pour Hayange
- 4° Mme Liliane HEIDMANN de la liste : Ensemble, continuons pour Hayange
- 5° M. Florian THOMANN de la liste : Ensemble, continuons pour Hayange
- 6° Mme Martine GASPARD de la liste : Ensemble, continuons pour Hayange
- 7° M. Mario GARATTI de la liste : Ensemble, continuons pour Hayange
- 8° Mme Liliane CENTOMO de la liste : Ensemble, continuons pour Hayange
- 9° M. François BARILLARO de la liste : Changer d'Ere

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST LEVEE A 19h55

Hayange, le 09 juin 2023

Le Maire,

